



Plan local d'urbanisme

PLU, modifié le 19 février 2019

Plan d'ensemble Sud

Échelle 1:5000

Liste des emplacements réservés

1	Élargissement d'un chemin permettant l'accès à une zone à urbaniser
2	Élargissement de la D26 entre le Moulin de Saint Priest et le village de Brach
3	Élargissement de la D26 au Bourg ancien de Saint Priest
4	Aménagement de la station d'épuration
5	Aménagement du carrefour entre la D26 et la D1089

Liste des orientations d'aménagement

1	D1089
2	Gare nord
3	Gare sud
4	Étang de brach
5	Puy salmon nord
6	La croix rouge est
7	La croix rouge ouest
8	Au mont
9	Pouymas-haut
10	Puy salmon sud
11	Zone AU Brach nord
12	Zone AU Brach Centre

Légende

	Droit de préemption urbain
	Espace boisé classé
	Élément de patrimoine protégé
	Emplacement réservé
	Secteur concerné par une orientation d'aménagement
	Périmètre de recul autour des bâtiments agricoles